

**Compte rendu de l'Assemblée générale de la section  
du Rhône et de la Métropole de Lyon**

**2 Avril 2026**

**Lycée François Rabelais - Dardilly**

**RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER**

La trésorerie de l'association s'élevait, fin 2025, à 83430 €, assurant ainsi une stabilité financière malgré un déficit global de 3 425 €. La vie associative reste excédentaire (+1 950 €), portée par les voyages, conférences et produits financiers. Cependant, le Crédit Mutuel, qui versait habituellement 3300 €, n'a accordé que 3 000 € en 2025 (reçus le 10 février) et maintiendra ce montant en 2026. Par ailleurs, deux subventions attendues de 500 € chacune (Ville de Caluire-et-Cuire et Conseil départemental) n'ont pas été perçues.

Les Actions Reconnues d'Utilité Publique (ARUP) accusent un déficit de 5374 € : 10000 € de dépenses (prix, bourses, événements) ne sont couverts qu'à 46 % par les recettes (mécénat, dons). La trésorerie, bien répartie (57189 € en placements, 17305 € sur Livret Bleu, 8936 € en liquidités), comble ce manque.

Projet de budget 2026 :

Pour 2026, l'association doit renforcer ses financements : obtenir les subventions manquantes, développer le mécénat et optimiser les frais, afin de préserver l'équilibre tout en soutenant la culture et la jeunesse. « *Notre trésorerie doit rester au service de nos missions.* »

Hervé DARRICARRÈRE  
Trésorier de la section

**RAPPORT DE LA VERIFICATRICE AUX COMPTES**

Mme Martine MULLER prit connaissance en détail des comptes de la section. Elle les valide, considérant qu'ils sont honnêtes et exacts.

**VOTES**

Les trois rapports sont validés à l'unanimité des membres présents à l'Assemblée générale.